

ACTIVITES 2010

CONFERENCES, COLLOQUES ET FORMATION

- Organisation d'une **conférence** sur « **La protection des droits sociaux fondamentaux par le droit européen : la charte sociale Européenne et la charte des droits fondamentaux** » avec Jean-Michel BELORGEY et Pierre RODIERE, le 14 juin 2010.
- Organisation d'une conférence sur « Les Droits fondamentaux et réfugiés climatiques » avec le Collectif ARGOS, FRANCE 5 et Yvon MARTINET, le 2 novembre 2010.
- Participation à la **formation des élèves avocats** sur le thème de la Convention européenne des droits de l'homme à l'Ecole de formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Versailles, en 2010.
- Organisation d'une **journée de formation sur la pratique du pro bono de l'avocat en France, la procédure devant la Cour Européenne des droits de l'homme, le programme de Stockholm et la procédure pénale dans l'espace de liberté, de sécurité et de justice**, dans le cadre de la formation continue des avocats du Barreau de Paris, à l'Université de la Sorbonne à Paris, au mois de juillet 2010, en collaboration avec l'Institut des droits de l'Homme des Avocats Européens.
- Organisation d'un **colloque** sur le thème : « **Vers la fin du recours individuel : devant la Cour Européenne des droits de l'homme** », à La Brede (Gironde) le 8 octobre 2010, en collaboration avec l'Institut des droits de l'Homme des Avocats Européens.

PUBLICATIONS

- Publication de « **La Charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne après le Traité de Lisbonne** », aux Editions Bruylant, sous la direction de l'Institut des droits de l'homme des avocats européens.

ACTIVITES INTERNATIONALES

- Participation à la **remise du 15ème prix international des droits de l'homme Ludovic Trarieux**, au mois d'octobre 2010, avec l'Institut des droits des droits de l'homme des avocats européens. Ce prix remis à un avocat, a été décerné cette année à **Me Karrina Moskalenko (Russie)**. Il est décerné en concours avec l'Institut des droits de l'homme des avocats européens, avec l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bordeaux, l'Unione Forense Per la Tutela Del Diritti dell'uomo (Rome), et de l'Institut des droits de l'Hommes du Barreau de Bruxelles.

